

Le combat continue...



Le 9 avril, nous étions **120.000** à manifester dans le pays, contre le projet de loi du gouvernement et **6.760** en Seine Maritime.

Communiqué Confédéral.

Déterminés, mobilisés ... Le 1er Mai, on continue !

Par **250** voix, les députés ont adopté en première lecture une transposition de l'Accord national Interprofessionnel du 11 janvier 2013.

Ce texte en retient les dispositions les plus destructrices pour le droit du travail.

Même si certaines d'entre elles ont dû être corrigées suites aux nombreuses réactions que ce projet suscite, l'essentiel demeure : flexibilité, mobilité forcée, chantage à l'emploi pour baisser les salaires ..., autant de reculs sociaux qui nécessitent de poursuivre l'information et la mobilisation des salariés.

Les **120 000** salariés, syndiqués et militants qui se sont rassemblés ce 9 avril, à travers les **163** manifestations et rassemblements dans toute la France, montrent leur détermination à poursuivre cette mobilisation unitaire tout le long du débat parlementaire qui se poursuivra au Sénat.

Le 1er Mai, journée internationale du Travail, sera un nouveau temps fort. A travers toute l'Europe, les salariés exprimeront leur volonté de voir apporter d'autres réponses face à la crise, l'austérité et la déréglementation sociale.

La CGT les appelle à participer massivement aux manifestations qui seront organisées dans tout le pays.

Montreuil, le 9 avril 2013

Les députés de Seine Maritime



Loi de
«sécurisation
de l'Emploi»

vont-ils oser voter cette loi

de regressions
sociales ?

Les Députés de Seine Maritime :

8 ont votés **POUR**

Guillaume BACHELAY
Dominique CHAUVEL
Sandrine HUREL
Luce PANE

Christophe BOUILLON
Estelle GRELIER
Pierre LEAUTEY
Catherine TROALLIC

2 **ABSTENTION**

Françoise GUEGOT

Edouard PHILIPPE

Pour l'instant, la loi n'est pas adoptée, le débat va se poursuivre au Sénat à partir du 17 avril prochain.

Ci-joint le résultat du vote à l'Assemblée Nationale.

A Paris, devant l'Assemblée Nationale, les manifestants portaient une banderole « *Messieurs et*



mesdames les parlementaires, ne votez pas cette réforme injuste », avec à leur tête les numéros un des confédérations **CGT** et **FO**.

Ce n'est pas du tout un accord donnant-donnant" mais "un accord donnant-perdant", a affirmé **Thierry Lepaon** qui reproche au gouvernement d'avoir "une oreille droite bien ouverte" aux revendications du Medef et "une oreille gauche un peu bouchée".

Jean-Claude Mailly a lancé un avertissement aux députés: "C'est une piqûre de rappel, une façon de vous dire que dans quelques mois, quand la loi se sera appliquée, c'est vous qui en porterez la responsabilité".

Les manifestations en Seine Maritime :

4.000 au HAVRE



2.500 à ROUEN



200 à DIEPPE



60 à ELBEUF



Même si la loi est promulguée, après le vote au Sénat, nous allons continuer à la combattre. Les salariés vont être confronté à cette loi dans leur entreprise, dans quelques temps, la CGT sera à leurs coté pour agir et passer à l'action.

Pour la CGT, on ne lâchera rien...

Petroplus : les salariés continuent les initiatives. **Vendredi 12 avril à 14 h 30** devant l'entreprise Lohéac à Grand-Couronne pour sensibiliser les salariés aux conséquences d'un arrêt d'activité de la raffinerie.

Mardi 16 avril devant le tribunal de commerce. Rassemblement à 10 h (un barbecue sera organisé à partir de 11 h 30).